

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES, CONSEIL DÉPARTEMENTAL, DÉPARTEMENT RETOUR SUR LA SÉANCE PUBLIQUE DU 9 FÉVRIER 2024



Le Conseil départemental de Seine-et-Marne réuni en séance publique le 9 février 2024 à l'Hôtel du Département, à Melun. © Département de Seine-et-Marne / Thomas Gaillard

L'Assemblée départementale s'est réunie ce jour en séance publique. Trois Schémas ont été votés : le Schéma de de la Protection des Enfants et des Familles, celui du développement touristique et le Plan Départemental d'Insertion et de retour vers l'Emploi pour la période 2024-2028. Retour.

 Créé le: 9/02/2024

Un dispositif pour réduire le coût du péage sur l'A4

Le Département expérimente un dispositif permettant de subventionner à hauteur de 10 % le coût des péages d e Coutevroult et de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux sur l'autoroute A4 afin de délester le trafic sur les routes départementales du secteur de Marne-la-Vallée et du bassin mellois.

Pour en bénéficier, il faut résider en Seine-et-Marne, disposer de l'abonnement « Fréquence + » pour un des trois trajets favoris suivants :

- > Coutevroult,
- > Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux,
- > Coutevroult-Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

Aussi, il faut remplir les conditions de 20 passages minimum par péage par mois. Ce dispositif expérimental s'étendra du 1^{er} mars 2024 au 31 décembre 2026 avec un budget estimé à 300 000 € par an.

De nouvelles actions pour la protection des enfants et des familles



©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / THOMAS GAILLARD

Le Département de Seine-et-Marne a adopté le Schéma départemental de la Protection des Enfants et des Familles 2024-2028. Ambitieux, innovant et réaliste, le nouveau schéma départemental de la protection des enfants et des familles, guidera les objectifs et les actions à mener sur le territoire avec l'ensemble des acteurs de la prévention et de la protection de l'enfance sur les cinq prochaines années.

4 orientations sont définies :

1. Assurer la qualité des prises en charge des enfants et des familles dans le dispositif de l'ASE.
2. Diversifier et rendre lisible et adaptable l'offre d'accueil et d'accompagnement.
3. Promouvoir le pouvoir d'agir des familles et des proches de l'enfant.
4. Sécuriser l'autonomie des majeurs sortants du dispositif de l'ASE.

Parmi les actions qui seront mises en place, le Département souhaite développer des actions de prévention autour de la santé, créer un lieu d'accueil et d'écoute enfant-parent renforcé, associer les anciens enfants de l'ASE au processus de décisions de la collectivité ou encore, développer le parrainage et la pair-aidance.

📁 Enfance / famille

📁 Protection de l'enfance

📁 Adoption

📁 Naissance / petite enfance

Une nouvelle ambition pour la politique insertion



Bouchra Fenzar-Rizki, Vice-présidente en charge des sports
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / THOMAS GAILLARD

Avec son Plan Départemental d'Insertion et de retour vers l'Emploi 2024-2028, le Département donne une nouvelle ambition à la politique insertion en Seine-et-Marne.

Parmi les orientations définies, le Département souhaite développer un accompagnement adapté à chaque bénéficiaire, gage d'une insertion rapide, et lever les principaux freins sociaux pour les publics les plus éloignés de l'emploi. La collectivité souhaite également renforcer le lien entre les acteurs économiques afin de favoriser l'accès à l'emploi durable, en préparant au mieux les bénéficiaires du RSA au retour à l'emploi.

Le budget départemental alloué pour l'insertion des personnes en situation de précarité a fortement augmenté ces dernières années. Il s'élève à 232 millions d'euros en 2024, dont 20 millions d'euros sont destinés à financer des dispositifs d'insertion socio-professionnelle.

📁 Insertion

📁 Insertion professionnelle

📁 Insertion sociale

Un schéma pour le développement touristique



Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / THOMAS GAILLARD

Le Département, via son agence Seine-et-Marne Attractivité, a réuni une centaine d'acteurs du tourisme pour définir collectivement une stratégie de développement touristique du territoire.

5 grands défis ont été identifiés :

- aménager le territoire et renforcer le cyclotourisme grâce au [Plan Vélo 77](#),
- structurer l'offre pour favoriser le développement de filières à fort potentiel (tourisme de bien-être, insolite, d'aventure, etc.),
- transformer durablement le tourisme en répondant aux enjeux environnementaux et climatiques actuels ou encore,
- renforcer la coordination des acteurs et développer une culture forte de l'hospitalité en Seine-et-Marne.

Au cœur de cette stratégie figure le concept de « Nouveau voyage », qui a pour ambition de réunir les acteurs publics et privés, pour orienter, teinter, inspirer l'offre seine-et-marnaise, démarquer la destination et mieux répondre aux aspirations des visiteurs.

Un schéma sur l'habitat et l'hébergement rejeté

Le Département de Seine-et-Marne est appelé à donner son avis sur le projet de Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (S.R.H.H.).

Après consultation, la collectivité émet un avis défavorable à ce document car il remet en cause l'équilibre entre le parc privé et le parc public de logements, fait peser sur les maires des contraintes trop lourdes pour atteindre les objectifs de production de logements et n'apporte aucun moyen supplémentaire pour aider les bailleurs sociaux dans sa mise en œuvre.



INSCRIPTION
NEWSLETTER

ACTUALITÉS

GRANDS RENDEZ-VOUS

Retour en images sur la Rando des 3 châteaux 2024

 Publié le 14/05/2024

EDUCATION / JEUNESSE

Collège nature 2024 : quels sont les 3 collèges lauréats ?

 Publié le 26/04/2024

RESTAURATION SCOLAIRE

Remise des prix du concours des chefs de cuisine des collèges seine-et-marnais

 Publié le 26/04/2024

DÉPARTEMENT

80 ans de la Libération : le Département de Seine-et- Marne rend hommage à François de Tesson

 Publié le 19/04/2024

EDUCATION / JEUNESSE

7e édition de Collège nature : clôture des inscriptions fin août 2024

 Publié le 11/04/2024

CULTURE / PATRIMOINE

Vacances de printemps 2024 : quelles sont les sorties à faire en famille ?

 Publié le 09/04/2024